Diocèse de Montauban

Promulgation de documents catéchétiques pour la catéchèse de l'Enfance

En vertu du canon 775, § 1, qui précise qu'il revient à l'Evêque diocésain de veiller à ce que l'on dispose d'instruments adaptés de catéchèse et, pour faire droit à une possibilité de choix de parcours, je promulgue pour la catéchèse des enfants de 7-11 ans, et la préparation au baptême des enfants en âge de scolarité, les documents suivants :

- Viens, suis-moi, éditions du Jubilé.
- Je veux te connaître, éditions Mame
- Je prépare mon Baptême, éditions Mame

Ces documents seront utilisés dans les paroisses et les établissements d'enseignement catholique du diocèse.

Le service diocésain de la catéchèse, sous la responsabilité de madame Karine CHAFFURIN, aidera les curés et les catéchistes à choisir le document qui paraît le plus approprié au contexte local.

Montauban, le 27 août 2024

+ Alain GUELLEC Evêque de Montauban